

1) Kant, les beaux-arts sont les arts du génie

Kant, Critique de la faculté de juger, §46, « Les beaux arts sont les arts du génie » :

« ... les beaux-arts ne sont possibles qu'en tant que productions du génie. Il en ressort : 1- que le génie est un talent qui consiste à produire ce pour quoi on ne saurait donner de règle déterminée : il n'est pas une aptitude à quoi que ce soit qui pourrait être appris d'après une règle quelconque ; par conséquent, sa première caractéristique doit être l'**originalité** ; 2- que, dans la mesure où l'absurde peut lui aussi être original, les productions du génie doivent être également des modèles, i.e., être **exemplaires** : sans être elles-mêmes créées par imitation, elles doivent être proposées à l'imitation des autres, i.e., servir de règle ou de critère (...) ; 3- que le génie n'est pas lui-même en mesure de décrire ou de montrer scientifiquement comment il crée ses productions et qu'au contraire c'est en tant que **nature** qu'il donne les règles de ses créations ; par conséquent, le créateur d'un produit qu'il doit à son génie ignore lui-même comment et d'où lui viennent les idées de ses créations ; il n'a pas non plus le pouvoir de créer ses idées à volonté ou d'après un plan, ni de les communiquer à d'autres sous forme de préceptes qui leur permettraient de créer de semblables productions (c'est sans doute la raison pour laquelle le génie vient de genius, qui désigne l'esprit que reçoit en propre un homme à sa naissance pour le protéger et le guider, et qui est la source d'inspiration dont proviennent ces idées originales) ; 4- qu'à travers le génie la nature prescrit ses règles non à la science, mais à l'art, et dans le cas seulement où il s'agit des beaux-arts. »

A la question de savoir ce qui différencie la production artistique, donc les œuvres artistiques, de toute autre production d'objet, et des autres espèces d'œuvres, on peut répondre, avec Kant, que les beaux-arts sont les arts du **génie** (originellement, part divine de l'homme).

- **Le génie se définit d'abord comme original...**

Entière liberté (pas de règles ni de modèles)

- Problème : si l'originalité consiste à s'affranchir de la norme, à se distinguer de tout ce qui a été déjà fait, alors la folie est originale ! la capacité de donner ses règles à l'art ; **le génie est donc un original « originaire », exemplaire, en ceci qu'il devient un modèle pour la postérité.** Ce n'est pas une liberté de faire n'importe quoi puisque si ce qu'il fait n'est pas assez talentueux ou innovant, on ne retiendra pas son œuvre... Ce seront les procédés qui pourront être imités et devenir règles d'école

- **Désigne un savoir-faire artistique, qui n'obéit pas à des règles claires, qui ne respecte pas une certaine procédure de fabrication** (le génie ignore comment il fait ce qu'il fait)

C'est le **talent** naturel. Le génie ignore comment il produit son œuvre, et ne peut transmettre son génie (il suit en effet des règles informulables, non seulement pour lui-même mais pour les autres). Cf. la « **manière** » : façon propre à l'artiste d'agencer les moyens dont il dispose pour parvenir au résultat. Là est le paradoxe de l'art : « *seul ce qu'on ne possède pas l'habileté de faire, même si on le connaît de la manière la plus parfaite, relève de l'art* » (i.e. : on peut savoir théoriquement comment faire, et ne pas pouvoir le faire).

Cf. l'imitation d'école : elle en reste au procédé ; les élèves de Vinci, par exemple, maîtrisaient le clair-obscur, la gradation insensible de la lumière la plus claire à l'ombre la plus épaisse ; mais dans l'œuvre de Vinci, la spiritualité fait corps avec la matière, irradie toute la figure, pas dans l'œuvre, par exemple, de Luini.

- **Pourquoi cette idée de recours à la nature :**

- C'est quelque chose d'inné (ingenium)
- La nature est spontanée ; rien ne paraît pénible ni contraint (cf. pas travail « scolaire »)
- Fait des choses sans le savoir (à cette seule différence que le génie sait qu'il fait une œuvre d'art mais ne sait pas comment il fait !?)

2) comment rendre compte de l'art contemporain ? aujourd'hui, on peut parler de la « bonne » idée, l'idée que personne d'autre n'a eue ... et d'un jeu qui consiste à modifier ses propres règles en permanence

Pierre Ménard, catalogue de l'exposition Générique, vers une solidarité opérationnelle, Meymac, abbaye St André, Centre d'art contemporain, 1992, Article « La guerre des définitions », p. 102

Yoon Ja et Paul Devautour considèrent l'art comme un jeu dont le but serait simplement d'en modifier les règles. Ce n'est évidemment pas simple dans la mesure où l'opération de redéfinition des règles ne peut se jouer que dans le plus strict respect de ces mêmes règles. D'autre part aucun joueur ne peut l'emporter s'il oublie que l'impératif d'une remise en cause des règles n'est peut-être en soi qu'une règle provisoire parmi d'autres. En cessant toute production artistique personnelle Yoon Ja et Paul Devautour n'en ont pas pour autant renoncé à gagner à ce jeu difficile. Ils estiment au contraire que si les vainqueurs ont jusqu'à présent toujours joué en proposant de nouveaux objets qui en s'imposant comme art en transformaient la définition, il est devenu aujourd'hui dérisoire de proposer son propre petit objet breveté sur un terrain déjà définitivement encombré : l'élasticité formidable du concept d'art n'est plus à démontrer